Le taux de réalisation des plans de construction, entendons d'activation des m², est de :

Pour le plan de construction 1 (2019-2023) :
Section bâtiments : 61,60 % ;
Section parkings : 76,07 % ;
Section Abords : 46,51 % ;
TOTAL : 61,29 %.

Sur les 288 projets retenus :
- 128 sont complètement activés ;
- 55 sont abandonnés.

Pour le plan de construction 2 (2024-2028) :
Section bâtiments : 3,63 % ;
Section Parkings : 1,05 % ;
Section Abords : 1,64 % ;
TOTAL : 2,59 %.

Sur les 288 projets retenus :
- 25 sont complètement activés ;
- 0 sont abandonnés.

Les projections budgétaires des plans de construction (avec les activations de m² dans le prix d'hébergement 2025, hors remplacements, entretiens, forfait matériel médical et non médical) sont à l'heure actuelle :

Projections budgétaires PC 1 et PC2 lors de l'adoption du plan 2	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**TOTAL**	
Constructions	74.738.975,31	110.159.299,00	149.647.958,00	183.045.242,00	212.668.240,00	**730.259.714,31**	
Equipements	22.695.469,24	32.631.568,95	44.825.164,00	55.202.461,46	63.779.530,46	**219.134.194,11**	
TOTAL	**97.434.444,55**	**142.790.867,95**	**194.473.122,00**	**238.247.703,46**	**276.447.770,46**	**949.393.908,42**	(1)
Actualisation des projections au PH 2025	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**TOTAL**	
Constructions	54.205.232,00	63.428.850,00	152.698.658,00	190.678.496,00	226.276.526,00	**687.287.762,00**	
Equipements	15.624.824,00	19.025.502,00	45.387.246,00	57.318.622,73	67.340.294,36	**204.696.489,09**	
TOTAL	**69.830.056,00**	**82.454.352,00**	**198.085.904,00**	**247.997.118,73**	**293.616.820,36**	**891.984.251,09**	(2)
Différence (2)-(1)	**-27.604.388,55**	**-60.336.515,95**	**3.612.782,00**	**9.749.415,27**	**17.169.049,90**	**-57.409.657,33**	

Ces diminutions s'expliquent de la manière suivante :

Lors de l'établissement des projections budgétaires plans 1 et 2 pour l'adoption du plan de construction 2, les données de base étaient celles du prix d'hébergement 2023 avec une indexation de 26,50 %. L'actualisation des projections à la suite de l'établissement des prix d'hébergement 2025 au 1er juillet montre une diminution budgétaire principalement due à un décalage d'activation de m² (les hôpitaux n'ont pas activé les m2 projetés cette année-là).

En vertu des dispositions légales applicables au « prix d'hébergement », les hôpitaux, quand ils rentrent des projets dans le plan de construction tous les 5 ans, doivent indiquer un planning des travaux. Le GW, en leur octroyant des m2 activables à la facturation dans le plan de construction, tient compte de ce planning pour établir une planification d'activation, car les m2 ne peuvent être activés dans le prix d'hébergement que quand les travaux qui y sont liés ont commencé.
Par contre, ils ne sont pas obligés d'activer directement dès le début des travaux : ils ont 5 ans à partir de la date de planification des m2 fixée par le GW pour commencer les travaux, et une fois qu'ils ont commencé ceux-ci, ils ont 5 ans pour les terminer, et ils doivent activer leurs m2

endéans cette période. À titre d'exemple, si le Gouvernement a octroyé des m2 pour un projet en fixant la planification à 2025 ; l'hôpital a 5 ans à partir de 2025 pour commencer ses travaux. S'il les commence en 2027 par ex, il a 5 ans pour les terminer, soit jusqu'en 2032. Il devra activer ses m2 entre le début et la fin des travaux.
Cela laisse donc une très grande marge de délai d'activation et partant, d'incertitude sur les projections budgétaires. Quand les m2 ne sont pas activés une année alors qu'il était prévu qu'ils pouvaient l'être, nous reportons l'activation à l'année suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'activation ait lieu (dans le respect des durées fixées par la réglementation).

Or, on constate actuellement un report important des travaux en raison de diverses difficultés : report des travaux, modification de projets, problèmes de permis d'urbanisme, de permis d'environnement, accès au crédit bancaire, etc. Autant de raisons qui peuvent justifier d'un report.

On notera enfin que le prix d'hébergement comprend d'autres parties que les parties constructions et équipement. Il inclut en effet les parties entretien, remplacement et matériel médical et non médical. Les projections budgétaires complètes du prix d'hébergement (avec les activations des m² dans le prix d'hébergement 2025) sont à l'heure actuelle :

	2024	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**
Projection PH	110.968.589,83	136.769.287,67	187.985.547,17	268.685.674,75	315.177.464,92